HANDICAP

VIVRE ENSEMBLE DANS UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE

Montpellier Agglomération a choisi de porter, dans toutes ses réalisations et actions, une attention particulière envers les personnes atteintes d'une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle. Ainsi, vivre dans l'agglomération de Montpellier, c'est être solidaire avec toutes celles et ceux qui la composent. En particulier avec les 10 % de ses habitants qui souffrent d'un handicap. Cette volonté se traduit par l'accessibilité de son réseau de transport en commun, de ses équipements publics, mais aussi par une vaste offre de pratiques culturelles et sportives. En partenariat avec les associations, Montpellier Agglomération accompagne, dans leur quotidien, toutes les personnes souffrant d'un handicap. Pour leur faciliter la vie…

UNE NÉCESSITÉ : POUVOIR SE DÉPLACER

Avec la mise en place d'un Schéma directeur d'accessibilité de ses transports en commun, Montpellier Agglomération franchit une nouvelle étape pour permettre à tous de se déplacer en toute liberté. Les explications de Pierrette Mienville, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée du handicap et de l'accessibilité.

PIERRETTE MIENVILLE

Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la santé, du handicap, de l'accessibilité et du gérontopôle
1ère adjointe à la Ville de Castelnau-le-Lez.

Quelle est la politique de Montpellier Agglomération en matière d'accessibilité des transports en commun ?

Pierrette Mienville : Montpellier Agglomération n'a pas attendu la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pour prendre le problème de l'accessibilité à bras-le-corps. Dès 1996 et le début du projet de la Ligne 1 de tramway, nous nous sommes souciés de la mise en accessibilité de l'ensemble du réseau de transport en commun, en coopération avec TaM, exploitant du réseau. Cette politique voulue par Georges Frêche, en tant que Président, est reconnue par tous. Elle a d'ailleurs été récompensée dès la mise en service de la Ligne 1 de tramway en juillet 2000 par la victoire APF 2000 (Association des Paralysés de France) et la première place sur l'accessibilité des transports en commun dans le palmarès des villes françaises réalisé par *la Vie du Rail.*

« Montpellier Agglomération investira 26 millions d'euros entre 2009 et 2015 pour l'accessibilité de son réseau »

Comment avez-vous travaillé ?

Les élus, et plus particulièrement M. Robert Subra, Vice-président en charge des transports, ainsi que les services chargés de ces questions ont toujours travaillé en partenariat étroit avec les nombreuses associations de personnes handicapées présentes sur le territoire intercommunal. Le Comité de liaison et de coordination des personnes handicapées, qui regroupe une soixantaine d'associations représentant les différents handicaps, a été fortement impliqué dès les phases d'étude des lignes de tramway et poursuit sa collaboration avec Montpellier Agglomération. Il fait d'ailleurs partie de la Commission intercommunale pour l'accessibilité de Montpellier Agglomération créée pour piloter l'élaboration de notre Schéma directeur d'accessibilité des services de transports publics, adopté par le Conseil d'Agglomération le 26 novembre dernier.

« Dès le début du projet de la Ligne 1 de tramway, nous nous sommes souciés de la mise en accessibilité de l'ensemble du réseau de transport en commun »

En quoi consiste ce Schéma directeur d'accessibilité des transports ?

La loi de 2005 impose que les transports en commun soient accessibles d'ici 2015, l'objectif de Montpellier Agglomération est d'être prêt dès 2012, date de mise en route de la ligne 3 de tramway. C'est pourquoi Montpellier Agglomération a élaboré un Schéma directeur d'accessibilité qui fixe la programmation de cette mise en accessibilité dans le respect de ces délais et qui définit ses modalités pour les différents types de transport. Dès 2012, l'ensemble des services de transport collectif de l'Agglomération sera accessible aux personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap.

Quelles sont les actions prioritaires fixées par ce schéma ?

Un programme pluriannuel de mise en accessibilité a été défini pour compléter les aménagements déjà réalisés ces dernières années et prendre en compte les priorités exprimées par les associations. Il concerne l'agence commerciale TaM (travaux de mise en accessibilité), le réseau de tramway (ajout d'éléments de confort), de bus (renouvellement des bus pas encore accessibles et de l'ensemble des arrêts) et les pôles d'échanges intermodaux. Au total, Montpellier Agglomération investira 26 millions d'euros entre 2009 et 2015. Tous les ans, un bilan de nos actions sera présenté à la Commission intercommunale pour l'accessibilité.

Par ailleurs, dès le début 2010, les services de l'Agglomération vont travailler en lien avec le Comité de liaison pour la mise en accessibilité complète d'une ligne de bus *« vitrine »*. Cette ligne, qui comprendra les aménagements des arrêts (quai, mobilier) et des voieries (cheminement piéton), servira de modèle pour le réseau.

Dans le tramway, des places sont réservées pour les personnes en fauteuil roulant.

LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005
pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la mise en accessibilité du cadre de vie pour tous en prenant compte la voirie, les services de transports et les établissements recevant du public.

Les grands aménagements déjà réalisés par Montpellier Agglomération

Tramway

Accessibilité des trottoirs, des stations, des rames, des distributeurs de billets, annonces sonores, bandes d'éveil de vigilance pour les malvoyants *(photo)*… Les lignes 1, 2 et bientôt 3 ont été aménagées, dès leur conception, pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, en concertation avec les associations.

Bus

90% des bus du parc TaM sont déjà accessibles grâce, notamment, à des planchers bas et des palettes rétractables au niveau des portes centrales qui permettent de monter et descendre en toute sécurité. Un espace pour personne en fauteuil est également signalé et réservé au milieu du bus.

Bus du savoir

Les 10 *« bus du savoir »* de Montpellier Agglomération, qui permettent chaque année à 150 000 élèves de primaires de se rendre gratuitement dans les équipements sportifs et culturels de l'agglomération sont accessibles aux enfants en fauteuil roulant.

Soutien au GIHP

Le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques (GIHP), soutenu par Montpellier Agglomération (975 000 euros en 2010), met une trentaine de véhicules adaptés à la disposition des personnes handicapées, à leur demande, 7 jours sur 7. Près de 700 personnes sont ainsi transportées chaque mois. Les adhérents de ce service de transport personnalisé, de plus en plus nombreux, ont également la possibilité d'effectuer, gratuitement, leur correspondance sur les lignes de tramway de l'Agglomération. Une complémentarité mise en place en 2008 par Montpellier Agglomération et TaM, très appréciée par les usagers du GIHP *(voir page 29)*.

3 QUESTIONS À

BERNARD SAULET

Président du Comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques.

Est-il facile pour une personne handicapée de se déplacer dans l'Agglomération ?

Bernard Saulet : Nous avons la chance d'avoir dans l'agglomération deux lignes de tramway qui facilitent les déplacements des personnes handicapées. Dès la conception de la première ligne, Georges Frêche nous a demandé qu'on le conseille car il voulait à tout prix qu'elle soit accessible à tous. Montpellier Agglomération a bien compris que ce qui était fait pour les personnes handicapées bénéficiait naturellement à l'ensemble des citoyens. Tout le monde est à un moment donné en situation de handicap : une mère avec une poussette, une femme enceinte, une personne convalescente, une personne âgée… Et le nombre de ces personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer va s'accroître compte tenu de l'augmentation de la durée de vie.

« Montpellier Agglomération a un niveau de réponse qui va bien au-delà de la norme prévue par la loi »

Comment travaillez-vous avec Montpellier Agglomération ?

Notre comité est un partenaire de longue date de l'Agglomération. Nous sommes consultés sur tous leurs projets. Les services de l'Agglomération sont ouverts, volontaires et créatifs en matière d'accessibilité. Ensemble, nous élaborons des solutions qui tiennent compte des besoins des uns et des autres. En puisant dans nos informations, Montpellier Agglomération a un niveau de réponse qui va bien au-delà de la norme prévue par la loi. Même si le compromis est de temps en temps difficile pour satisfaire tous les types de handicap, parfois contradictoires.

Quels sont les projets en cours ?

Nous nous sommes fortement impliqués dans le Schéma directeur d'accessibilité du réseau de transport et travaillons sur la Ligne 3 de tramway. Nous avons étudié le tracé de cette future ligne, mètre après mètre, sur les plans fournis par l'Agglomération. 250 remarques ont été faites prenant en compte tous les handicaps. Plus de la moitié de ces avis, et c'est déjà bien, a été retenue pour améliorer le confort des usagers handicapés dans le tramway, aux stations et sur la voierie. L'Agglomération redouble d'efforts pour la Ligne 3.

Tél. : 04 67 22 57 13
www.clcph.fr

UN BESOIN : POUVOIR UTILISER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'accès aux lieux est une question d'architecture. Équipements culturels, sportifs, administratifs ou de loisirs, dans tous ses projets, Montpellier Agglomération a voulu rendre accessibles à tous ces lieux de vie.

Centre commercial Odysseum

Ouvert le 24 septembre dernier, le centre commercial Odysseum est particulièrement apprécié par les personnes à mobilité réduite. Avec ses ascenseurs et ses vastes galeries à ciel ouvert, les 96 boutiques et le supermarché Géant sont totalement accessibles. Pour ceux qui utilisent le tramway, ils sont même déposés au cœur du centre commercial grâce à l'extension de la Ligne 1 de Montpellier Agglomération. Un confort pour tous.

Musée Fabre

Aujourd'hui labellisé *« Tourisme et Handicap »*, le Musée Fabre de Montpellier Agglomération, a placé, dès l'origine de son projet d'agrandissement, l'ouverture à tous les publics au cœur de sa réflexion. L'accès au musée pour tous les types de handicap est facilité par une signalétique permanente et un itinéraire de guidage adapté aux déficients visuels.

© Michel Gunther

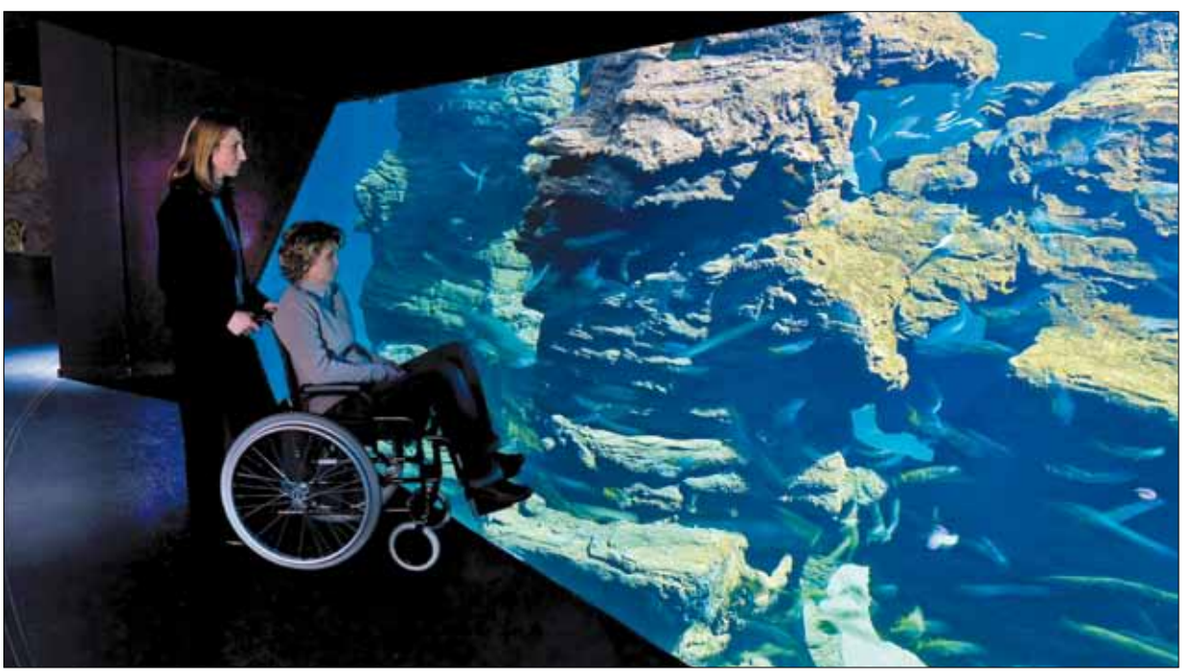

Aquarium Mare Nostrum

Équipé de larges ascenseurs aux commandes traduites en braille, les 1 500 m² du parcours de l'aquarium Mare Nostrum à Odysseum sont entièrement accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

11 piscines de l'Agglomération

Fauteuils, signalétique pour matérialiser le cheminement jusqu'au bassin, casiers réservés, barres de relevage, systèmes de mise à l'eau assistés… Tout a été conçu pour rendre les personnes handicapées les plus autonomes possibles dans les piscines de Montpellier Agglomération. Début 2010, une nouvelle banque d'accueil adaptée aux personnes en fauteuil roulant sera mise en place à la piscine Spilliaert, puis ce dispositif sera généralisé à tous les établissements aquatiques de l'Agglomération.

Médiathèque d'Agglomération Emile Zola

Tous les établissements du réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. À la médiathèque centrale d'Agglomération Emile Zola, l'accès est facilité à l'extérieur comme à l'intérieur aux personnes handicapées : balises d'audio-guidage, bandes rugueuses, marquage au sol, ascenseurs… Les derniers travaux de modernisation et de confort réalisés l'été dernier ont notamment pris en compte la problématique du handicap. Ainsi, la banque d'accueil et les nouveaux automates de prêt et de retour des documents sont adaptés, en hauteur, aux personnes en fauteuil.

Stade Yves Manoir

Places de parking et emplacements en tribunes réservés, rampes d'accès, toilettes adaptées… Au stade Yves du Manoir, comme dans tous les établissements sportifs de Montpellier Agglomération, les personnes à mobilité réduite peuvent profiter des rencontres de haut niveau qui se jouent chaque week-end dans l'agglomération.

3 QUESTIONS À

JOCELYNE ROCHE

présidente du GIHP Languedoc-Roussillon, Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques.

Les personnes handicapées fréquentent-elles les équipements de Montpellier Agglomération ?
Jocelyne Roche : Oui, l'offre de déplacement proposée par le GIHP et le réseau de transport de l'Agglomération, en grande partie accessible à tous, a créé des envies auprès des personnes handicapées. Grâce à ces moyens de déplacement, elles sortent ! Et pas seulement pour aller voir le médecin. Les personnes handicapées ont une vie sociale comme les autres et dans l'Agglo, ils ont la chance de pouvoir la vivre pleinement.

« C'est un bonheur d'habiter dans l'Agglomération de Montpellier. Sa bonne réputation dans le milieu du handicap est nationale. Nous avons beaucoup de demandes de personnes qui souhaitent s'installer ici. »

Comment jugez-vous l'accessibilité des équipements ?
La loi de 2005 rend cette accessibilité obligatoire d'ici 2015, mais Montpellier Agglomération n'a pas attendu cette loi pour la prévoir dès la conception de ses nouveaux équipements ou aménager l'existant. Les médiathèques, les piscines, le musée Fabre, l'aquarium Mare Nostrum… L'offre culturelle est foisonnante dans l'agglomération. En plus, tout un programme d'animations adaptées et des espaces spécialisés comme Homère à la médiathèque Emile Zola ont été créés. Même chose pour les équipements sportifs, les soirs de matchs de football, handball ou rugby, les appels au service de transport du GIHP sont plus nombreux.

Le regard des autres a-t-il changé sur les personnes handicapées ?
Oui, aujourd'hui on rencontre moins ce regard gêné, essentiellement parce qu'on a cette possibilité de sortir. On ne passe pas une journée sans rencontrer une personne en fauteuil, surtout en ville. C'est un bonheur d'habiter dans l'Agglomération de Montpellier. Sa bonne réputation dans le milieu du handicap est nationale. Nous avons beaucoup de demandes de personnes qui souhaitent s'installer ici.

Tél. : 04 67 20 21 16
www.gihp-montpellieragglo.org

UN DÉSIR : ACCÉDER À L'INFORMATION

Des dispositifs techniques permettent aux personnes handicapées - visuel, auditif, mental ou moteur - de profiter des informations et savoirs dispensés. Montpellier Agglomération innove pour que tous profitent de ses équipements publics. Quatre exemples originaux.

MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION

La culture pour tous

5 000 documents adaptés aux non-voyants.

Montpellier Agglomération œuvre pour que tous accèdent à la culture. En 2010, une vidéo, spécialement conçue pour les malentendants en langue des signes, présentera sur le site de Montpellier Agglomération les 9 médiathèques du réseau et une plaquette d'information recensant tous les équipements spécifiques dédiés aux personnes handicapées sera éditée. D'ores et déjà, ces établissements culturels répartis sur le territoire mettent à la disposition de tous des milliers de documents, comme, par exemple, des DVD avec sous-titrage pour les malentendants. Le personnel est au service des lecteurs pour les aider dans l'accès et dans le choix de ces documents. L'accueil des abonnés sourds se fait même en langue des signes aux médiathèques Françoise Giroud à Castries et bientôt à Emile Zola à Montpellier.

L'Espace Homère : rompre l'isolement des déficients visuels

Spécialement destiné aux personnes non-voyantes et malvoyantes, l'Espace Homère de la médiathèque Emile Zola a été conçu par Montpellier Agglomération dès sa construction en 2000 pour rompre l'isolement des déficients visuels. D'accès libre et facilité, ce secteur permet en toute autonomie, grâce à une technologie performante, d'allier la connaissance au plaisir. Quatre cabines de lecture assistées par ordinateur sont disponibles sur rendez-vous. Pour les personnes non-voyantes, elles permettent de lire en braille, d'écouter des textes lus par le logiciel de synthèse vocale, de consulter le catalogue des médiathèques ou internet. Pour les personnes malvoyantes, elles permettent de lire à haute voix ou en agrandissant les caractères. Cet espace possède une des plus riches collections de France, composée de 5 000 documents empruntables.

www.montpellier-agglo/mediatheques

Des agrandisseurs pour lire tous types de documents à la médiathèque centrale d'Agglomération Émile Zola.

ÉCOLOTHÈQUE

Un grand bol d'air frais

Les activités de l'Écolothèque de Montpellier Agglomération à Saint Jean de Védas sont accessibles à tous.

Jardinage, taille des arbres, soins des animaux, découverte de la nature… Une dizaine de centres spécialisés pour personnes handicapées fréquentent chaque semaine l'Ecolothèque de Montpellier Agglomération à Saint Jean de Védas. Enfants, adolescents et adultes trouvent dans cet équipement public, accessible à tous, des activités ludiques qui illuminent leur quotidien.

www.montpellier-agglo.com/ecolotheque

BEAUX-ARTS

NOUVEAU

« Le musée Fabre sans exception »

Maquette d'orientation pour les personnes à déficiences visuelles.

« *Le musée Fabre sans exception* », c'est le titre du nouveau guide conçu pour tous les visiteurs de cet équipement culturel de Montpellier Agglomération souffrant d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Ce guide pratique, d'une quinzaine de pages, présentera de manière claire et exhaustive tout ce qui a été mis en place pour que ces personnes handicapées s'approprient le musée Fabre. Il sera prochainement disponible gratuitement à l'accueil.
Toutes les personnes handicapées ont accès aux œuvres du musée Fabre. Par exemple, pour les malvoyants, les bornes d'information du parcours permanent sont équipées d'une signalétique braille et des classeurs contenant des textes braille et gros caractères décrivent la salle et ses artistes présentés. Une maquette tactile du musée a également été créée pour aider les personnes à déficiences visuelles à percevoir toutes les richesses de cet établissement culturel de Montpellier Agglomération. Pour les malentendants, des audioguides sont équipés de boucles magnétiques individuelles et des boucles collectives sont installées dans certains espaces du musée.

www.montpellier-agglo.com/museefabre

Des boucles magnétiques facilitent l'accès à l'information aux personnes équipées d'un appareil auditif.

ODYSSEUM

NOUVEAU

« Rendez-vous » au Planétarium Galilée

Le planétarium Galilée a été le premier équipement de Montpellier Agglomération à obtenir, dès 2004, le label « *Tourisme et Handicap* » assurant un accueil optimal pour les personnes handicapées. Renouvelé cette année pour cinq ans, ce label garantit un planétarium accessible pour tous les publics. Le planétarium, récemment équipé d'un tout nouveau système de projection unique en France, innove en produisant une version de son spectacle « *Rendez-vous* » en langue des signes. « *Rendez-vous* » est l'histoire de deux astronautes qui mènent une mission très particulière sur la lune en 2028. Grâce à une incrustation vidéo, tant pour le film que pour la partie animation en direct, les malentendants peuvent bénéficier, comme tout public, d'une séance la tête dans les étoiles. Après le film, l'animateur fera survoler la lune aux spectateurs et les guidera au milieu de ses cratères pour découvrir les mystères de sa face cachée.

Spectacle proposé en langue des signes.
Tous les derniers samedis du mois à 16h.
Durée 50mn. À partir de 8 ans.
Tarif : 5,30 € avec le Pass'Agglo.

www.montpellier-agglo.com/planetariumgalilee

Animations en langue des signes et séances sous-titrées du film « la tête dans les étoiles ». Le Planétarium s'ouvre aux malentendants.

Faciliter la vie des personnes handicapées dans l'Agglomération, c'est aussi…

› Des aides financières pour adapter son logement
Aménagement de places de parking, installation de mains courantes, élargissement de la porte d'entrée, adaptation des systèmes de fermeture… Dans le cadre de ses actions pour l'amélioration de l'habitat ancien, Montpellier Agglomération, sur délégation de l'agence Nationale de l'Habitat (ANAH), accorde des aides financières pour faire réaliser des travaux d'accessibilité ou d'adaptation de logements aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Après étude du dossier, ces aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, ou aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à louer leur bien pendant neuf ans à des ménages éligibles au logement social.

Tél. : 04 67 70 31 10
www.pact-habitat.org

› Des produits intelligents pour une plus grande autonomie
Soutenue par le BIC de Montpellier Agglomération, la société Otonomia, installée sur le parc d'activités de l'Aéroport à Pérols, donne aux personnes à mobilité réduite une plus grande autonomie, grâce à l'Intelligence Artificielle. Cette entreprise propose des produits intelligents qui leur permettent de contrôler leur fauteuil roulant, la lumière, la télévision, l'ordinateur, le téléphone, les volets… Des solutions personnalisées aux besoins de chaque utilisateur en situation de handicap.

Tél. : 04 67 99 99 96
www.otonomia.fr

› Un service de téléalarme
Montpellier Agglomération a mis en place, depuis près de 30 ans, un système de Téléalarme destiné aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Grâce à ce dispositif, ces personnes peuvent alerter immédiatement les secours en cas de problème. Tous les ans, près de 400 personnes bénéficient de cette prestation gratuite pour une grande partie de ses abonnés.

Tél. : 04 67 13 60 04
www.montpellier-agglo.com

UNE ENVIE : SE DISTRAIRE

Plus qu'une accessibilité, c'est toute une panoplie d'animations et d'activités qui a été créée dans les équipements de Montpellier Agglomération pour maintenir les personnes en situation de handicap au cœur de la vie sociale. Petit tour d'horizon.

PISCINES D'AGGLOMÉRATION

Profiter des plaisirs de l'eau

En avril dernier, la Piscine Olympique Antigone de Montpellier Agglomération accueillait le Championnat de France Handisport de natation.

Les associations Sport Adapté Hérault, Montpellier Club Handisport et Sésame autisme proposent des activités aquatiques aux personnes handicapées, adultes et enfants, dans les piscines de Montpellier Agglomération qui leur réservent des couloirs de nage. Des compétitions de natation comme le Championnat de France Handisport en avril dernier à la Piscine Olympique Antigone ou le Championnat de France de Sport Adapté, qui sera accueilli pour la 4e année en novembre 2010 à la piscine Suzanne Berlioux, et des journées dédiées aux personnes handicapées sont organisées dans ces établissements publics.

Une matinée pour découvrir des personnes différentes

Le 5 décembre prochain, l'association Montpellier Culture Sport Adapté organise avec l'aide de Montpellier Agglomération une matinée d'Activité Motrice Aquatique «JAMA », de 9h à 12h. C'est dans le cadre de la Piscine Olympique Antigone que toutes ces personnes déficientes mentales ayant des troubles moteurs associés, encadrées par des étudiants en sport, vont découvrir les différents ateliers d'initiation au milieu aquatique. Cet événement a pour but d'offrir aux personnes handicapées de toute la région, un lieu de rencontre et de se valoriser aux moyens d'activités physiques adaptées. La piscine sera ouverte à tous pour permettre un échange entre le public et ces sportifs, trop souvent mis à l'écart, et les ateliers d'initiation seront à la disposition de tous les usagers.

www.mcsa34.com

© DR

Journée d'activité motrice aquatique dans les bassins de l'Agglomération.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA

S'initier à l'archéologie

Atelier pour personnes atteintes d'un handicap mental autour de l'exposition « Oudhna-Uthina. Redécouverte d'une cité de l'Afrique romaine ».

Le musée archéologique Lattara de Montpellier Agglomération accueille régulièrement des personnes handicapées dans ses ateliers pédagogiques en montant des projets spécifiques avec eux. Ainsi, depuis plus de dix ans, l'Atelier Thérapeutique Occupationnel *«Les Terres Blanches»* de Montpellier travaille en partenariat avec le musée. L'objectif est de permettre à ces résidants de fréquenter régulièrement le musée par le biais d'activités culturelles et pédagogiques. Ce travail en groupe s'organise autour d'un projet commun pluridisciplinaire et transversal qui associe visites du musée, animations historiques et ateliers d'expression créative. En 2008, ces personnes handicapées ont travaillé autour des expositions temporaires *« Oudhna-Uthina. Redécouverte d'une cité de l'Afrique romaine »* et *« La Femmina »*.

■ À partir du 5 décembre, des ateliers seront programmés lors de l'exposition du musée intitulée *« Le vin, nectar des dieux, génie des hommes »*, un grand voyage à travers l'histoire du vin dans l'Antiquité.

www.montpellier-agglo.com/museearcheo

MUSÉE FABRE

Participer à la vie du musée

Découverte de l'art de peindre au musée Fabre de Montpellier Agglomération.

En concertation avec les partenaires locaux spécialisés dans le handicap, Montpellier Agglomération a établi un programme éclectique de visites du musée Fabre et d'ateliers comblant tous les appétits artistiques. Ainsi, quatre programmes animés par des médiateurs historiens d'art et plasticiens ont été conçus à destination des personnes en situation de handicap visuel : « Découvrir le musée Fabre », « découvrir l'art de peindre », « découvrir l'art de sculpter » et « découvrir l'abstraction ». Ces ateliers basés sur la manipulation de matières et d'objets permettent d'appréhender les techniques et d'accéder à une lecture plus précise de certaines œuvres.

Des ateliers de pratique artistique

Pour les personnes en situation de handicap mental, des ateliers de pratique artistique permettent également d'aborder de façon ludique les matières et techniques. Des visites chorégraphiées, musicales ou contées favorisant les sens et les perceptions leur sont aussi proposées.

■ Visites et ateliers programmés à la demande.

www.montpellier-agglo.com/museefabre

MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION

S'ouvrir à la culture

Les animations et outils à destination des personnes sourdes se multiplient dans le réseau des médiathèques de l'Agglomération.

Tous les mois, de nombreuses animations à destination des personnes à déficiences visuelles et auditives sont organisées dans plusieurs médiathèques de Montpellier Agglomération. Des lectures pour les mal ou non-voyants sont faites par Jacques Aupetit à la médiathèque Emile Zola, des projections en audiovision sont programmées à la médiathèque Fellini, des contes sont traduits en langue des signes à la médiathèque Françoise Giroud… Ce dernier établissement de lecture publique, construit depuis deux ans à Castries par Montpellier Agglomération, est particulièrement novateur en matière d'animations pour le public sourd et malentendant.

Des rencontres silencieuses ou presque

Comment faire franchir la porte des médiathèques à des personnes sourdes ? En leur créant un lieu d'échanges et de découverte, ouvert à tous. C'est le travail réalisé par l'équipe de la médiathèque d'Agglomération Françoise Giroud à Castries qui, depuis avril 2008, a permis à ce public, trop souvent exclu, de s'ouvrir à ce lieu de culture et de connaissances. Tous les mois, le jeudi soir après la fermeture de l'établissement, la médiathèque s'ouvre à des rencontres un peu particulières, dites « silencieuses » auxquelles tous les publics sont conviés. À l'aide de la langue des signes, des soirées à thème autour du théâtre, des arts plastiques, de la gastronomie ou des mots, sont organisées dans l'auditorium de la médiathèque. Ainsi, le 8 décembre (18h30), la prochaine rencontre silencieuse aura pour thème l'astronomie au XXIe siècle, avec une conférence de Dominique Proust, astrophysicien, chercheur au CNRS qui a publié un Dictionnaire d'astronomie pour la langue des signes. Des animations sont également proposées aux enfants. Le mercredi 16 décembre (11h), des histoires de Père Noël seront lues par l'association InouïS, traduites en langue des signes pour les 4-6 ans. Même les bébés sont sensibilisés à ces gestes simples. Des ateliers « bébés-signes » permettent la découverte ludique de la langue des signes dès le plus jeune âge.

www.montpellier-agglo.com/mediatheques

DÉCEMBRE
Spécial handicap dans les médiathèques d'Agglomération

ENTRÉE LIBRE

Dépassant la date de la Journée internationale du handicap fixée le 3 décembre, Montpellier Agglomération a décidé de consacrer le mois de décembre au handicap dans son réseau des médiathèques.

PROGRAMME

▸ Médiathèque centrale Emile Zola
Atelier braille (les 1, 2 et 4 décembre), découverte de la langue des signes française pour adultes, enfants et bébés (le 5 décembre), atelier d'écriture (le 3 décembre), représentation théâtrale en français et en langue des signes (le 5 décembre) et projection sur le *« Monde des sourds »* (le 6 décembre).

▸ Médiathèque Federico Fellini
Projections en audiovision *« La vie de Jésus »* de Bruno Dumont (le 3 décembre).

▸ Médiathèque Victor Hugo
Représentation théâtrale de Brel, cœur battant, spectacle de théâtre-dansé par la Cie Singulier Pluriel. Certains danseurs sont sourds et malentendants, tous sont animés par la même passion de la scène (le 3 décembre).

▸ Médiathèque Jean-Jacques Rousseau
Exposition photos, programmation de films sur la différence, mise en valeur des collections, tournoi de jeux pour tous.

▸ Médiathèque Françoise Giroud
Rencontre silencieuse (8 décembre) et spectacle jeunesse (16 décembre).

www.montpellier-agglo.com/mediatheques